

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Transition : la levée du drapeau étendue à l'ensemble des administrations publiques

A.M.
Libreville/*Gabon

DANS son communiqué (n° 027) rendu public mardi 14 novembre 2023, le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), par la voix de son porte-parole, le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, a décidé d'étendre la cérémonie de levée des couleurs à

l'ensemble des administrations publiques. Pour les militaires au pouvoir, cette cérémonie, qui aura désormais lieu tous les lundis à partir de 7h30 et au terme de laquelle l'hymne national sera chanté, vise, selon le porte-parole du CTRI, à "consolider l'unité nationale". La cérémonie de descente des couleurs, quant à elle, se tiendra tous les vendredis à la fin de la journée et de la semaine de travail.

Dans cette perspective, les autorités de la Transition, en tête desquelles le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, exhortent l'ensemble du personnel de l'administration publique à participer à ces cérémonies qui, selon elles, "renforcent notre dévouement aux valeurs républicaines". Rappelons qu'une journée du drapeau avait été instituée par l'ancien régime. Celle-ci était célébrée le 9 août de chaque année. Une date solennelle qui mettait en exergue l'intérêt que revêt ce symbole de la République. Avec l'arrivée des militaires au pouvoir, cette cérémonie a été étendue aux écoles dans un premier temps. Tous les lundis matin, les élèves des écoles primaires, collèges et lycées du



Photo: Wilfried MBINAH
La levée des couleurs nationales concerne désormais les administrations publiques, comme ici sur l'esplanade de l'Assemblée nationale, le palais Léon-Mba.

pays sont invités à participer à la levée du drapeau et à chanter l'hymne national avant d'aller en classe. Les militaires avaient même prévu que des contrôles inopinés seraient effectués pour s'assurer que tous les chefs d'établissement respectent cette

décision. Après les établissements scolaires, le tour revient maintenant à l'ensemble de l'administration publique de se livrer à cet exercice consistant à faire allégeance aux couleurs nationales.

Projet Reg-pharma : le Gabon retenu pour la phase pilote



Photo: SNN
Une vue de la séance de travail hier au ministère de la Santé et des Affaires sociales.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

AVEC pour ambition d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des produits de santé sûrs, efficaces, de qualité et à des coûts abordables, dans un contexte de couverture sanitaire universelle, une mission conjointe de Reg-pharma séjourne dans notre pays pour le lancement de sa phase pilote. À cet effet, les responsables de l'Agence du médicament, de l'Agence française de développement (AFD) et du ministère de la Santé et des Affaires sociales ont eu une séance de travail hier en matinée.

Cette rencontre a permis à l'équipe conduite par le directeur général de l'Agence du médicament, Ange Mibindzou Moulet, de décliner au membre du gouvernement les objectifs de ce projet. Selon ses explications, "de par son objectif qui est de

renforcer la réglementation et la régulation du secteur pharmaceutique, ce projet a pour ambition de contribuer à relever certains défis dans le secteur pharmaceutique, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Ce projet cible les pays francophones et l'idée est d'améliorer la gouvernance en identifiant les besoins prioritaires". Financé par l'Agence française de développement (AFD), ce projet dans sa phase pilote de deux ans va se concentrer au Gabon et au Bénin.

"Le gouvernement entend accompagner ce projet. Nous voulons encourager l'industrialisation pour avoir des médicaments à moindre coût. Ce projet vient à point nommé et nous allons nous impliquer afin de continuer à promouvoir le leadership de l'agence du médicament en Afrique centrale", a souligné pour sa part le ministre de la Santé, Pr Adrien Mongoungou.

Violence et harcèlement scolaire : ce que pensent les enfants

Prissilia M.MOUIY
Libreville/Gabon

LE 9 novembre dernier, la communauté internationale célébrait la Journée internationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Pour marquer cet événement, l'organisation non gouvernementale (ONG) Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire (CCHS) a organisé une campagne de sensibilisation à la mairie du 5e arrondissement de Libreville. Quinze établissements scolaires étaient représentés à cette grande rencontre ainsi que des experts des questions des droits de l'enfant, des responsables d'écoles, des acteurs de la lutte contre le harcèlement à l'école, etc. Ainsi, la parole a été donnée à la soixantaine d'élèves présents de partager leurs expériences en tant que témoins et/ou victimes de harcèlement. Parce qu'ils vivent au quotidien le harcèlement, les élèves estiment que cette problématique n'est



Photo: AJT
Les enfants souhaitent être écoutés...

pas réellement prise en compte que ce soit par les responsables d'écoles ou au sein des familles. L'élève N.G. explique d'ailleurs "qu'en plus des violences scolaires, il y a celles exercées au sein de la cellule familiale", quand l'élève B.R. révèle que "nous allons en pleurant vers les responsables d'écoles qui ne nous écoutent pas alors que nous avons envie d'être écoutés et consolés avant d'entendre dire : c'est pour cela que tu pleures ?" Un élève est victime de

harcèlement lorsqu'il subit de façon répétitive des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Ces actes négatifs peuvent être des coups, des railleries, taquineries et sobriquets, des menaces, des gestes obscènes... Sur le long terme, ces actes de violences infligés à l'enfant violenté peuvent entraîner jusqu'au suicide. D'où l'urgence de véritablement se pencher sur le harcèlement en milieu scolaire et d'envisager des pistes de solutions à son éradication.